



Maitriser les évolutions de la directive nitrate en région CVL

Objectif Comprendre la directive Nitrate et son application sur les fermes en agriculture biologique. S'approprier les outils permettant la réalisation de son plan prévisionnel de fumure et échanger sur les pratiques de fertilisation et gestion des couverts végétaux

Prix : tarifs disponibles via [ce lien](#)

Nombre de places : 15

Lieu :

Chambre agriculture d'Indre et Loire
- salle du Conseil - 38 rue Augustin
Fresnel - 37170 Chambray les Tours

Publics concernés :

Agriculteurs bio de la région Centre
Val de Loire et voisines.

Prérequis : Aucun

Validation :

Certificat délivré après la formation

Accès formation :

Accessibilité possible aux personnes
atteintes de handicap, selon ce
dernier. Nous l'indiquer à
l'inscription.

Contact(s)

Responsable de la formation

Marine Augé
gabbto.animation@bio-centre.org
07 66 53 07 66

Renseignement/inscription

formation@bio-centre.org

06 80 70 88 13

Inscription au plus tard 3 jours ouvrés
avant le début de la formation.

**En cas de contrainte particulière
veuillez nous contacter**

PROGRAMME

Durée totale : 7 heures

10 mars 2025

- **9h00 – 17h00**

Présentation de la directive Nitrates et nouvelles obligations des agriculteurs.
Présentation d'outils de plan de fumure (Optibio, outil Excel)

Echanges pour identifier ses usages en termes d'effluents d'élevage, produits
fertilisants ainsi que de couverture des sols.

Apport théorique sur les pratiques de la fertilisation et les couverts végétaux.

Construction d'un plan de fumure prévisionnel adapté à sa ferme.

Méthodes pédagogiques : Présentations projetées, travail
individuel sur les documents liés à sa ferme, échanges en collectif.

Modalités d'évaluation : Tour de table oral et auto-évaluation.

Intervenant(s)

JULIE VALARCHER, CONSEILLÈRE GRANDES CULTURES AU GABEL